

# **Annexe 2**

## **Fiches descriptives des projets**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

**DESCRIPTION DU PROJET****Intitulé du projet :****Mulhouse Diagonales : aménagement des Terrasses du Musée****Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Ville de Mulhouse

**Localisation du projet :**

102 Boulevard du Président Roosevelt

**Description et objectifs du projet :**

Le projet relevant du programme « Mulhouse Diagonales » consiste à aménager sur l'ancienne friche du Parc Auto et de la Propreté Urbaine (PUPA), les espaces suivants :

- une voie verte sur les berges et de points de descente vers la rivière ;
- une succession de terrasses constituant une extension de la zone d'expansion en cas de crues ;
- un parc et les berges avec des espèces locales adaptées ;
- une zone de détente équipée du mobilier adapté.

Les objectifs du projet :

- élargir le lit majeur de la rivière tout en prenant en compte les enjeux et besoins du quartier ;
- accompagner le développement des mobilités douces en assurant la continuité vers le quartier de Bourtzwiller ;
- favoriser l'eau et la biodiversité ;
- améliorer le cadre de vie des habitants et aménager des lieux de détente et loisirs au contact de la nature.

**Public visé :**

Habitants du quartier

**Echéancier de réalisation du projet :**

Travaux : juin 2022 à mai 2023

**DESCRIPTIF FINANCIER****Coût total du projet :** 2 786 508 € HT Investissement**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>2 486 686 € (Dépenses inéligibles : Réseau sec (69 723,5 €) + Éclairage public (230 098,71 €) = 299822,21€ )</b>
Taux :	<b>14%</b>
Montant :	<b>348 136 €</b>

**Plan de financement prévisionnel :**

Participations	montant	Taux
CeA	348 136 €	14%
Région Grand Est	378 145 €	14%
ANRU	868 725 €	31%
AERM	242 904 €	9%
ETAT - DSIL 2022	391 300 €	14%
AUTOFINANCEMENT	557 298 €	18%
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>2 786 508 €</b>	<b>100%</b>

## **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Communication/ingénierie

### **Engagements du porteur**

- réhabilitation de la Rotonde, bâtiment de 100 m<sup>2</sup> plancher (60 m<sup>2</sup> aménageable) + parvis avec bande foraine (électricité)
  - proposition de mettre à disposition cet espace à la CeA pour organiser des expositions et des manifestations sur le parvis des Terrasses. La mise à disposition de la rotonde sera effective pour l'affectation actuelle à savoir « maison de la Nature ». Si la rotonde venait à changer de destination, cet engagement serait caduque.
  - réserver des créneaux spécifiques pour la CeA
  - mise en place d'un panneau pédagogique sur l'histoire de la Rotonde en bilingue + logo CeA
- organisation d'animations pédagogiques sur les thématiques environnementales
  - réserver des créneaux pour les collégiens
  - organiser des visites spécifiques à destination des collégiens
  - personnes âgées dans le cadre du programme « vis la vie des aînés », réserver des créneaux pour public aîné CeA
  - autre public : action en lien avec service Ville Famille / Parentalité : réserver des créneaux pour les familles cibles de la CeA

## **EVALUATION**

### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

Suivi de la fréquentation du site par les habitants

## **REMARQUES**

### **Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

### **DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Mulhouse Diagonales : création d'une liaison douce entre le marché et la promenade de la Doller</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
Secteur berges de l'Ill, Steinbaechlein à DMC, quartier Franklin-Fridolin et le secteur Drouot

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Mulhouse Diagonales est l'un des grands projets de transformation urbaine du mandat. Il concrétise l'ambition de renforcer la place de la nature et de l'eau en ville, en réaménageant différents sites au bénéfice des habitants : accéder aux berges par de nouveaux cheminements à pied et à vélo, créer de nouveaux espaces de détente, de promenade et de loisirs, insérer des îlots de fraîcheur au sein des quartiers et les relier entre eux.</p> <p>Les nouveaux espaces de Mulhouse Diagonales sont pensés comme une continuité écologique permettant de développer la biodiversité et préserver les richesses naturelles.</p> <p>Les principaux secteurs concernés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le parc des berges de l'Ill (promenade, détente, loisirs, passerelle de jonction avec les quartiers alentours) ;</li><li>- la promenade du Steinbaechlein (réouverture de la rivière au sein du site DMC) ;</li><li>- la promenade de la Doller (zone humide au service de la biodiversité) ;</li><li>- les terrasses du musée (nouvel îlot de fraîcheur au sein du quartier Franklin-Fridolin) ;</li><li>- l'aménagement du secteur Drouot.</li></ul> <p>En outre, le projet Mulhouse Diagonales est un véritable chantier pour expérimenter de nouvelles façons de concerter et d'impliquer les citoyens. Diverses formes de participations et de concertation ont été déployées : rendez-vous citoyens, balades urbaines, budgets participatifs.</p> <p>Plus précisément sur l'opération, il s'agit de mettre en place une continuité douce en partie basse (bord d'eau) entre les secteurs Marché et Promenade de la Doller (pont de Strasbourg/rue de la Mertzau).</p> <p>Ces aménagements permettront les descentes depuis Roosevelt Nord en lien avec le projet Développement des mobilités douces (DMD) et la création d'une continuité douce de type voie verte sur la berge pour un objectif d'une continuité de plus de 1,5 km.</p>

<b>Public visé :</b>
Habitants du quartier

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>
Travaux : 2024

### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>1 700 000 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	--------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>1 700 000 € (à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>255 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>			
Participations	montant	Taux	
CeA	255 000 €	15%	

Région Grand Est	408 000 €	24%
AERM	510 000 €	30%
FEDER - ITI	187 000 €	11%
AUTOFINANCEMENT	340 000 €	20%
TOTAL PROJET	1 700 000 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Communication/ingénierie via le réseau RITA et les développeurs du Territoire de l'Agglomération de Mulhouse

#### **Engagements du porteur**

- Proposer des offres de stages découverte aux collégiens de 3ème sur la plateforme de la CeA <https://stage-de-troisieme.alsace.eu/>
- organisation d'animations pédagogiques sur les thématiques environnementales et patrimoniales
  - organiser des visites spécifiques à destination des collégiens et des périscolaires de la Ville
  - personnes âgées dans le cadre du programme « Ville amie des aînés », réserver des créneaux pour public aîné CeA
  - autre public : action en lien avec service Ville Famille / Parentalité : réserver des créneaux pour les familles cibles de la CeA
- '- installation de panneaux pédagogiques sur l'évolution paysagère, historique, patrimoniale et environnementale du site
  - un résumé en alsacien/allemand
- favoriser au maximum les plantations d'espèces locales et l'alternance des strates arborées, arbustives et herbacées pour développer une diversité de milieux et augmenter le rôle d'îlot de fraîcheur

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

- nombre d'arbres et grands arbustes plantés
- linéaire de continuités mobilités douces
- % de surfaces renaturées ou végétalisées
- nombre de personnes présentes à une opération de participation citoyenne

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**



## Contrat de territoire Agglomération de Mulhouse 2022-2025

### Fiche descriptive de projet n°3



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Mulhouse Diagonales : renaturation et aménagement de l'ancienne friche Stoessel</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
Boulevard Charles Stoessel

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Mulhouse Diagonales est l'un des grands projets de transformation urbaine du mandat. Il concrétise l'ambition de renforcer la place de la nature et de l'eau en ville, en réaménageant différents sites au bénéfice des habitants : accéder aux berges par de nouveaux cheminements à pied et à vélo, créer de nouveaux espaces de détente, de promenade et de loisirs, insérer des îlots de fraîcheur au sein des quartiers et les relier entre eux.</p> <p>Les nouveaux espaces de Mulhouse Diagonales sont pensés comme une continuité écologique permettant de développer la biodiversité et préserver les richesses naturelles.</p> <p>Les principaux secteurs concernés sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le parc des berges de l'Ill (promenade, détente, loisirs, passerelle de jonction avec les quartiers alentours) ;</li><li>- la promenade du Steinbaechlein (réouverture de la rivière au sein du site DMC) ;</li><li>- la promenade de la Doller (zone humide au service de la biodiversité) ;</li><li>- les terrasses du musée (nouvel îlot de fraîcheur au sein du quartier Franklin-Fridolin) ;</li><li>- l'aménagement du secteur Drouot.</li></ul> <p>En outre, le projet Mulhouse Diagonales est un véritable chantier pour expérimenter de nouvelles façons de concerter et d'impliquer les citoyens. Diverses formes de participations et de concertation ont été déployées : rendez-vous citoyens, balades urbaines, budgets participatifs.</p> <p>Concernant le projet susmentionné, le site Stoessel, d'une surface de 1 432m<sup>2</sup>, est une ancienne station-service dont la Ville a fait l'acquisition en 2014. L'ancien exploitant a procédé à une remise en l'état pour un usage similaire comme le prévoit le code de l'environnement.</p> <p>L'objectif est de désimperméabiliser et végétaliser le site pour la création d'un îlot de fraîcheur et espace vert de proximité.</p> <p>La gestion alternative des eaux pluviales avec infiltration des eaux de pluie d'un périmètre encore à l'étude est également un des éléments du programme qui nécessite de dépolluer de manière plus importante certaines zones dont les concentrations ne permettent pas cette infiltration.</p>

<b>Public visé :</b>
Habitants du quartier

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>
Travaux : 2024

#### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>300 000 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>300 000 € (à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>45 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	45 000 €	15%
Région Grand Est	60 000 €	20%
AERM	120 000 €	40%
AUTOFINANCEMENT	75 000 €	25%
TOTAL PROJET	300 000 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services en charge de la mobilité et de l'environnement, sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet.

#### **Engagements du porteur**

- Proposer des offres de stages découverte aux collégiens de 3ème sur la plateforme de la CeA <https://stage-de-troisieme.alsace.eu/>
- organisation d'animations pédagogiques sur les thématiques environnementales et patrimoniales
  - organiser des visites spécifiques à destination des collégiens et des périscolaires de la Ville
  - personnes âgées dans le cadre du programme « Ville amie des aînés », réserver des créneaux pour public aîné CeA
  - autre public : action en lien avec service Ville Famille / Parentalité : réserver des créneaux pour les familles cibles de la CeA
- '- installation de panneaux pédagogiques sur l'évolution paysagère, historique, patrimoniale et environnementale du site
  - un résumé en alsacien/allemand
- favoriser au maximum les plantations d'espèces locales et l'alternance des strates arborées, arbustives et herbacées pour développer une diversité de milieux et augmenter le rôle d'îlot de fraîcheur
- mettre en place des arceaux vélos

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

- nombre d'arbres et grands arbustes plantés
- linéaire de continuités mobilités douces
- % de surfaces renaturées ou végétalisées
- nombre de personnes présentes à une opération de participation citoyenne

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**

--



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

**DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Parc de la Fonderie</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
Quartier de la Fonderie

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet consiste en la réalisation d'un parc arboré en entrée du site de la Fonderie et en interface avec les équipements structurants : Clinique du Diaconat, l'Université, l'UIMM en cours de travaux. D'une surface globale de près d'un hectare, ce parc s'inscrit dans une stratégie urbaine de "l'onde des parcs" reliant le quartier de la Fonderie au centre-ville. Il se réalisera sur des terrains actuellement totalement artificialisés (parking ou ancien bâtiments industriels non valorisables au regard de leur état). L'opération doit permettre de développer de nouveaux usages pour les habitants après renaturation et d'ouvrir le Village Industriel sur le sud du quartier.</p> <p>Seront prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- un bandeau de 300 m de long et 40m de largeur connectant l'Université à la future ramblas du projet ;</li><li>- la création d'une grande canopée de fraîcheur ;</li><li>- la reconstitution d'une aire sportive, prolongée par une aire engazonnée pour permettre différentes pratiques sportives ;</li><li>- des sols perméables ;</li><li>- une stratégie de plantation qui apporte une richesse naturelle ;</li><li>- une densité de plantation.</li></ul> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- embellir la ville ;</li><li>- créer une véritable rotule avec le reste du quartier et de la ville ;</li><li>- introduire un îlot de fraîcheur sur un des quartiers les plus chauds de la ville ;</li><li>- créer un espace attractif et de détente pour les habitants et les usagers du site ;</li><li>- contribuer à une desimpermeabilisation maximale du Village Industriel.</li></ul>

<b>Public visé :</b>
Habitants du quartier, du centre-ville
<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>
Travaux : 2024

**DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>1 583 333</b>	€	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	---	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>1 583 333 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>237 500 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	237 500 €	15%
Région Grand Est	316 667 €	20%
AERM	316 667 €	20%
Etat	316 667 €	20%
AUTOFINANCEMENT	395 834 €	25%
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>1 583 333 €</b>	<b>100%</b>

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services en charge de la mobilité et de l'environnement, sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet.

#### **Engagements du porteur**

- Proposer des offres de stages découverte aux collégiens de 3ème sur la plateforme de la CeA <https://stage-de-troisieme.alsace.eu/>
- organisation d'animations pédagogiques sur les thématiques environnementales et patrimoniales
  - organiser des visites spécifiques à destination des collégiens (lors des journées de l'architecture par exemple) et des périscolaires de la Ville
  - personnes âgées dans le cadre du programme « Ville amie des aînés », réserver des créneaux pour public aîné CeA
  - autre public : action en lien avec service Ville Famille / Parentalité : réserver des créneaux pour les familles cibles de la CeA
- '- installation de panneaux pédagogiques sur l'évolution paysagère, historique, patrimoniale et environnementale du site
  - un résumé en alsacien/allemand
- favoriser au maximum les plantations d'espèces locales et l'alternance des strates arborées, arbustives et herbacées pour développer une diversité de milieux et augmenter le rôle d'îlot de fraîcheur
- mettre en place des arceaux vélos

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

- nombre d'arbres et grands arbustes plantés
- linéaire de continuités mobilités douces
- % de surfaces renaturées ou végétalisées
- nombre de personnes présentes à une opération de participation citoyenne

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**

--



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

**DESCRIPTION DU PROJET****Intitulé du projet :**

Aménagement des pontons de la Gare

**Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

CITIVIA SPL

**Localisation du projet :**

ZAC Gare - liaison Musée d'impression sur Etoffes au Port de Plaisance

**Description et objectifs du projet :**

Le projet, initié en 2022, consiste :

- à ouvrir le canal en déconstruisant les dalles le surplombant, de remettre la présence de l'eau au cœur du paysage urbain et de créer une véritable connexion avec l'eau via le réaménagement du square et son reprofilage ;
- à donner un nouvel usage à cette porte d'entrée sur la ville en instaurant un espace de nature en ville récréatif.

Il s'agit aujourd'hui de poursuivre la transformation en allant plus loin pour connecter en bord de canal via le square deux autres équipements touristiques majeurs : le port de plaisance et le musée d'impression sur étoffes (MISE).

Le projet, qui a reçu l'accord de principe de VNF, consiste à créer des cheminements en bord de canal via la mise en œuvre de pontons pour partie :

- flottants au niveau des ponts Foch et Wilson ;
- en encorbellement, au niveau du square ;
- standard au niveau du port de plaisance.

**Public visé :**

Habitants - Touristes - Voyageurs

**Echéancier de réalisation du projet :**

AVP rendu en 2023 - travaux prévus pour 2024

**DESCRIPTIF FINANCIER****Coût total du projet :** 1 400 000 € HT Investissement**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue : 1 400 000 € ( à titre indicatif)

Taux : 10%

Montant : 140 000 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Participations	montant	Taux
CeA	140 000 €	10%
Région Grand Est	308 000 €	22%
Etat	602 000 €	43%
AUTOFINANCEMENT	280 000 €	25%
TOTAL PROJET	1 330 000 €	100%

## **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

communication/ingénierie

### **Engagements du porteur**

- Mettre en place des panneaux de valorisation patrimoniale sur l'histoire des anciens bassins de Mulhouse, le quartier, les lieux et bâtiments remarquables (MISE, bâtiment annulaire,...) à proximité en y intégrant des textes en alsacien (sur le modèle du parcours patrimoine) ;
- Intégrer les pontons dans les parcours touristiques de visite de la ville et les manifestations festives itinérantes ou délocalisées dans la ville ;
- Mettre à disposition de la CeA gratuitement la placette attenante à l'arrière du MISE et aux pontons, ainsi que les équipements techniques permettant l'organisation éventuelle d'une manifestation par la CeA.
- Ce projet fera l'objet d'une convention tripartite : CeA, Citivia SPL et la Ville de Mulhouse.

## **EVALUATION**

### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

Suivi de la fréquentation du site

Suivi attractivité de la Ville - fréquentation quartier Gare / MISE

## **REMARQUES**

### **Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire durable</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité

### DESCRIPTION DU PROJET

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Aménagement naturel du Village Industriel Fonderie</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
Quartier de la Fonderie

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet consiste en la requalification des espaces intérieurs du village industriel de la Fonderie pour permettre le développement de l'écosystème industrie 4.0 en assurant notamment la desserte des futurs Technocentre (plateforme de l'industrie du futur Cetim) et technistub (FabLab). La requalification comprend la découverte de l'ancien bras de l'Ill actuellement busé et la lutte contre les îlots de chaleur urbains avec un volet important de nouvelles plantations sur le site. Le patrimoine industriel sera mis en valeur pas le maintien des éléments tels que rails, bascules, portails.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-créer un nouvel urbanisme économique ;</li><li>-lutter contre les îlots de chaleur urbains ;</li><li>-conforter l'utilisation des nouveaux espaces publics ;</li><li>-accompagner l'évolution des parts modales (gestion du stationnement, circulation apaisée) ;</li><li>-mieux gérer les ressources et mieux maîtriser les coûts.</li></ul> <p>Le projet : réouverture et renaturation du canal usinier : la colonne vertébrale du projet d'aménagement des espaces publics du VIF.</p> <p>La constitution d'un grand axe paysager structurant l'espace public et s'appuyant sur le canal usinier avec :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- une berge rapprochant le visiteur de la surface de l'eau ;</li><li>- la constitution de deux ripisylves latérales immergées, riche en faune et flore locales.</li></ul> <p>Un projet pour lutter contre les îlots de chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- sols perméables ;</li><li>- stratégie de plantation qui apporte une richesse naturelle ;</li><li>- densité de plantation.</li></ul> <p>Une circulation apaisée à l'échelle du site :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- des espaces dédiés à la circulation des cycles et des piétons ;</li><li>- une nouvelle voie de desserte en sens unique et absence de stationnement le long de la voie.</li></ul>

<b>Public visé :</b>
Habitants du quartier, du centre-ville, entreprises

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>
Travaux : 2024

### DESCRIPTIF FINANCIER

<b>Coût total du projet :</b>	<b>3 330 000</b>	€	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	---	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>3 330 000 € (à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>330 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	330 000 €	10%
Région Grand Est	330 000 €	10%
AERM	330 000 €	10%
Etat	330 000 €	10%
ANRU	1 334 715 €	40%
AUTOFINANCEMENT	660 000 €	20%
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>3 300 000 €</b>	<b>100%</b>

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

<b>Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace</b>
Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet, notamment les services en charge de la mobilité et de l'environnement, sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet.
<b>Engagements du porteur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des offres de stages découverte aux collégiens de 3ème sur la plateforme de la CeA <a href="https://stage-de-troisieme.alsace.eu/">https://stage-de-troisieme.alsace.eu/</a></li> <li>- organisation d'animations pédagogiques sur les thématiques environnementales et patrimoniales <ul style="list-style-type: none"> <li>• organiser des visites spécifiques à destination des collégiens (lors des journées de l'architecture par exemple) et des périscolaires de la Ville</li> <li>• personnes âgées dans le cadre du programme « Ville amie des aînés », réserver des créneaux pour public aîné CeA</li> <li>• autre public : action en lien avec service Ville Famille / Parentalité : réserver des créneaux pour les familles cibles de la CeA</li> </ul> </li> <li>- installation de panneaux pédagogiques sur l'évolution paysagère, historique, patrimoniale et environnementale du site <ul style="list-style-type: none"> <li>• un résumé en alsacien/allemand</li> </ul> </li> <li>- favoriser au maximum les plantations d'espèces locales et l'alternance des strates arborées, arbustives et herbacées pour développer une diversité de milieux et augmenter le rôle d'îlot de fraîcheur</li> <li>- mettre en place des arceaux vélos</li> </ul>

### **EVALUATION**

<b>Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre d'arbres et grands arbustes plantés</li> <li>- linéaire de continuités mobilités douces</li> <li>- % de surfaces renaturées ou végétalisées</li> <li>- nombre de personnes présentes à une opération de participation citoyenne</li> </ul>

### **REMARQUES**

<b>Remarques complémentaires :</b>



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer l'offre de services du quotidien et faciliter leur accès avec comme publics prioritaires les personnes fragiles ou en insertion, les parents et la petite enfance

#### **DESCRIPTION DU PROJET**

##### **Intitulé du projet :**

Tiers-lieu à Miroir Cité

##### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Ville de Mulhouse

##### **Localisation du projet :**

15 rue Lavoisier - 68200 MULHOUSE

##### **Description et objectifs du projet :**

Le projet Briand s'appuie à la fois sur la requalification et la rénovation de friches urbaines du quartier et sur l'animation d'un écosystème d'acteurs d'innovation qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable (recréation de filières, d'emplois pour revitaliser des territoires socialement et économiquement marqués).

A ce titre, un lieu, à savoir la friche Miroir-Cité, accueillera des activités visant à favoriser les parcours vers l'emploi des habitants du quartier de la mobilisation, de la remobilisation autour du faire et de l'être, des formations, vers l'emploi. Miroir-Cité sera établi comme lieu de vie et de production (accueil notamment des activités productives de la petite Manchester – labellisée Manufacture de Proximité en 2021).

Un programme de travaux est prévu sur l'ancienne friche industrielle à savoir :

- l'aménagement intérieur du RDV de Miroir-Cité liés aux activités innovantes et à l'économie ;
- l'aménagement des étages de Miroir-Cité pour accueillir le chantier d'insertion et l'entreprise d'insertion de la Petite Manchester.

Au rez-de-chaussée, les locaux seront mis à disposition au cours de 2023 à Synergie Family - association qui souhaite s'implanter dans le quartier et disposer d'un site pour aller au-devant des habitants et leur proposer des dispositifs de montée en compétences. L'interaction avec les activités proposées en extérieur par le CSC est attendue. A terme, le RDC devra accueillir une boutique de mise en valeur des produits fabriqués dans les étages supérieurs.

La Ville de Mulhouse accompagne actuellement le collectif de porteur de projets pour formaliser un projet de fonctionnement du RDC.

Concernant les étages 1, 2 et les combles, une association OPenFab – La Petite Manchester, dont l'activité se focalise autour du sur-cyclage de matières textiles délaissées et sur le textile en général. Un projet visant à valoriser des « talents cachés » dans le quartier Briand est aussi envisagé : il permettra de valoriser les savoir-faire tout en permettant une réintégration dans le marché du travail d'une population éloignée de l'emploi.

##### **Public visé :**

Associations, star-up, entreprises, habitant du quartier

##### **Echéancier de réalisation du projet :**

#### **DESCRIPTIF FINANCIER**

**Coût total du projet :** 3 832 500 € HT Investissement

##### **Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>3 832 500 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>766 500 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	574 875 €	15%
ANRU	1 094 852 €	29%
ANRU+	297 600 €	8%
Région Grand Est	919 800 €	24%
AUTOFINANCEMENT	945 373 €	25%
TOTAL PROJET	3 832 500 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

<b>Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace</b>
Ingénierie/communication
<b>Engagements du porteur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des visites des locaux et présenter les activités aux agents de l'action sociale de proximité de la Collectivité européenne d'Alsace ;</li> <li>- Faciliter l'accès du public de la Collectivité européenne d'Alsace vers les activités proposées ;</li> <li>- Poursuivre l'emploi des BRSA dans le cadre des missions.</li> </ul>

### **EVALUATION**

<b>Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :</b>
Suivi fréquentation du site Suivi du taux de réinsertion suivi du nombre de nouveaux emplois créés - nouvelles entreprises créés

### **REMARQUES**

<b>Remarques complémentaires :</b>



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer l'offre de services du quotidien et faciliter leur accès avec comme publics prioritaires les personnes fragiles ou en insertion, les parents et la petite enfance

**DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
Tiers-lieu sur le site Box Briand

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
Ville de Mulhouse

<b>Localisation du projet :</b>
59-61 avenue Aristide Briand - 68200 Mulhouse

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le quartier Cité-Briand, constituant l'entrée Ouest et Nord Ouest du centre Ville est un quartier à population jeune et dense qui s'est développé au XIXème siècle à proximité des sites industriels pour la plupart spécialisés dans le textile.</p> <p>Quartier d'un habitat plutôt vétuste, la Ville de Mulhouse a engagé en 2000 une opération forte de requalification du Quartier Briand via le programme Grand Projets de Ville (GPV). Il s'agit d'un quartier prioritaire de la Ville de Mulhouse.</p> <p>Cette politique de revitalisation du secteur « Briand » poursuivie en 2006 par le biais du programme de renouvellement urbain (PRU) a été reconduite par l'intermédiaire du NPNRU.</p> <p>Ainsi, la « BOX Briand » située aux 59 et 61 de l'avenue Aristide Briand dans les anciens locaux réhabilités des établissements Safi Lofink a vu le jour. Ces bâtiments se composent d'un rez-de-chaussée occupé par l'école de boxe de l'Elan Sportif sont prévus aux étages supérieurs un dispositif d'inclusion sociale de type SAS (étape 1 – zéro barrière) destiné à tout type d'apprenants mais également un espace dédié à la Recherche et Développement de l'association (Crunch Lab).</p> <p>A ce titre, la présente opération vise à l'aménagement et l'adaptation des locaux pour l'accueil des formations, notamment de l'association la Petite Manchester.</p> <p>Les objectifs de cette opération s'inscrivent dans :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la modernisation et la revitalisation de l'avenue Aristide Briand en lui donnant du style dans un état d'esprit original permettant à tout un chacun d'apprendre, de créer et d'innover,</li><li>- le renforcement de l'attachement de ses habitants,</li><li>- le développement de l'emploi et à gagner l'attractivité.</li></ul>

<b>Public visé :</b>
Associations, star-up, entreprises, habitant du quartier

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>

**DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>781 016 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>781 016 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>20%</b>
Montant :	<b>156 203 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	156 203 €	20%
ANRU	136 860 €	18%
ANRU+	87 500 €	11%
Région Grand Est	192 500 €	25%
AUTOFINANCEMENT	207 953 €	27%
TOTAL PROJET	781 016 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

<b>Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace</b>
Ingénierie/Commune
<b>Engagements du porteur</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition de la salle de boxe aux travailleurs sociaux ;</li> <li>- Poursuivre l'emploi des BRSA dans le cadre des missions ;</li> <li>- Favoriser la solidarité en permettant l'accès à tous aux pratiques sportives ;</li> <li>- Développer l'insertion par l'activité économique culturelle, artistique et sportive ;</li> <li>- Accueillir des bénéficiaires du RSA en période de mise en situation en milieu professionnel ;</li> <li>- Organiser des visites des locaux et présenter les activités aux agents de l'action sociale de proximité de la Collectivité européenne d'Alsace.</li> </ul>

### **EVALUATION**

<b>Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :</b>
Suivi fréquentation du site Suivi du taux de réinsertion suivi du nombre de nouveaux emplois créés - nouvelles entreprises créés

### **REMARQUES**

<b>Remarques complémentaires :</b>



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

**DESCRIPTION DU PROJET****Intitulé du projet :**

Réalisation d'aménagements cyclables de la rue d'Agen et du Boulevard des Alliés

**Maitrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Ville de Mulhouse

**Localisation du projet :**

rue d'Agen et Boulevard des Alliés - 68100 Mulhouse

**Description et objectifs du projet :**

Le projet « Plan vélo » est un des projets structurants du mandat.

En complémentarité du projet Développement des mobilités douces, le projet « Plan Vélo » vise à :

- apaiser la ville en donnant plus de place au vélo par la réalisation d'itinéraires sécurisés en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération ;
- développer de nouveaux services autour du vélo : offre libre-service, location de vélo à assistance électrique, stationnement et abris vélo sécurisés, des espaces de services vélos, création d'une cité du vélo fédérant les acteurs associatifs intervenant dans le domaine du vélo, actions de sensibilisation auprès de la jeunesse.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au design et au jalonnement des itinéraires vélos.

Au total, il est prévu la réalisation de 12 itinéraires structurants pour un réseau de plus de 32 kilomètres dont 15 kilomètres durant ce mandat.

Le boulevard des Alliés et la rue d'Agen étant des axes structurants au Plan Vélo de la ville, mais aussi support de l'EuroVelo 5, il est essentiel de revoir intégralement ces aménagements afin de proposer aux cyclistes des aménagements lisibles, sécuritaires et continus.

Ainsi, d'une route à deux voies de circulation (axe en sens unique) il ne sera maintenu qu'une seule voie de circulation pour les véhicules motorisés afin de donner sa juste place aux infrastructures cyclables. A cet effet, près de trente de places de stationnement seront supprimées.

Conformément aux premiers principes de la charte validés avec les associations d'usagers du cycle, il a été décidé de créer des pistes cyclables unidirectionnelles, sur chaussée, et séparées de la circulation automobile (hors cas spécifique) :

- en présence de stationnement, les pistes cyclables (1,80 m) seront positionnées, entre celui-ci et le trottoir ; avec une distance tampon de 0,50 m vis-à-vis du stationnement (zone d'ouverture des portières) ;
- en l'absence de stationnement, les pistes cyclables (2,0 m) seront positionnées sur chaussée, séparées de la voie de circulation de bordures (12 cm de hauteur ; 24 cm de largeur).

Au total, de la rue de la Mertzau à la rue d'Illzach, ce sont 840 m de voirie qui seront équipées d'aménagements cyclables qualitatifs et sécuritaires.

Les continuités cyclables seront par ailleurs assurées avec les rues adjacentes (rue du Capitaine Dreyfus, rue d'Illzach, rue Vauban, rue Marceau, rue de la Mertzau etc.).

En outre, des arceaux vélos seront déployés aux points stratégiques (entrée du parc Lefebvre, établissements scolaires, centre socio-culturel, etc.).

**Public visé :**

Habitants

**Echéancier de réalisation du projet :**

août à octobre 2022

**DESCRIPTIF FINANCIER****Coût total du projet :** 459 387 € HT Investissement**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue : 457 284 € (dépense inéligible : réseau sec : 2103 €)

Taux : 10%

Montant : 45 728 €

**Plan de financement prévisionnel :**

Participations	montant	Taux
CeA	45 728 €	10%
ETAT - DSIL 2023	121 880 €	27%
AUTOFINANCEMENT	291 779 €	63%
TOTAL PROJET	459 387 €	100%

## **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

### **Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue ;
- Mise en place d'arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui desserve ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...);
- Comptage vélo (fixe ou permanent) ;
- Mise en place des panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité.

## **EVALUATION**

### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

suivi qualité de l'air

## **REMARQUES**

### **Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

### **DESCRIPTION DU PROJET**

#### **Intitulé du projet :**

**Réalisation d'aménagements cyclables sécurisés de la rue du Manège, premier tronçon de la liaison intercommunale Mulhouse-Brunstatt**

#### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

**Ville de Mulhouse**

#### **Localisation du projet :**

rue du Manège - 68100 MULHOUSE

#### **Description et objectifs du projet :**

Le projet « Plan vélo » est un des projets structurants du mandat.

En complémentarité du projet Développement des mobilités douces, le projet « Plan Vélo » vise à :

- apaiser la ville en donnant plus de place au vélo par la réalisation d'itinéraires sécurisés en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération ;
- développer de nouveaux services autour du vélo : offre libre-service, location de vélo à assistance électrique, stationnement et abris vélo sécurisés, des espaces de services vélos, création d'une cité du vélo fédérant les acteurs associatifs intervenant dans le domaine du vélo, actions de sensibilisation auprès de la jeunesse.

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au design et au jalonnement des itinéraires vélos.

Au total, il est prévu la réalisation de 12 itinéraires structurants pour un réseau de plus de 32 kilomètres dont 15 kilomètres durant ce mandat.

Le projet consiste à créer dans le cadre du plan vélo, un aménagement cyclable bi-directionnel par la suppression d'une voie de circulation et de places de stationnement sur le tronçon Porte du Miroir rue François Spoerry. D'une longueur de 330 mètres, cet aménagement créé en concertation avec les associations « cycles » relie l'EuroVélo 6, le quartier du Reberg et la future liaison du centre Ville – Brunstatt-Didenheim.

Les travaux impliquent :

- le passage en sens unique sur les deux sections ;
- la suppression et réduction du stationnement ;
- l'installation de 18 arceaux de vélos ;
- la création d'aire de présentation des ordures ménagère.

#### **Public visé :**

Habitants

#### **Echéancier de réalisation du projet :**

travaux : 2022 - 2023

### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>85 000</b>	€	HT	Investissement
-------------------------------	---------------	---	----	----------------

#### **Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>85 000 €</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>8 500 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CeA	8 500 €	10%
m2A - soutien aménagements cyclables	10 200 €	12%
AUTOFINANCEMENT	66 300 €	78%
TOTAL PROJET	85 000 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

#### **Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue
- Mise en place d'arceaux vélos
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui desserve ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...)
- Comptage vélo (fixe ou permanent)

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

**DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Itinéraire cyclable DMC-Fonderie-pont des Noyers</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
rue du Manège - rue des Corneilles - Pont des Noyers

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet « Plan vélo » est un des projets structurants du mandat.</p> <p>En complémentarité du projet Développement des mobilités douces, le projet « Plan Vélo » vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- apaiser la ville en donnant plus de place au vélo par la réalisation d'itinéraires sécurisés en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération ;</li><li>- développer de nouveaux services autour du vélo : offre libre-service, location de vélo à assistance électrique, stationnement et abris vélo sécurisés, des espaces de services vélos, création d'une cité du vélo fédérant les acteurs associatifs intervenant dans le domaine du vélo, actions de sensibilisation auprès de la jeunesse.</li></ul> <p>Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au design et au jalonnement des itinéraires vélos.</p> <p>Au total, il est prévu la réalisation de 12 itinéraires structurants pour un réseau de plus de 32 kilomètres dont 15 kilomètres durant ce mandat.</p> <p>Dans le cadre du plan vélo, la Ville de Mulhouse prévoit d'aménager un itinéraire cyclable sécurisé d'une longueur de 2630 mètres reliant le quartier DMC au quartier de la Fonderie. Cette opération est réalisée en deux phases. La première, objet de la présente demande de subvention, concerne le secteur Pont des Noyers, Place Kléber et la rue des Corneilles. Quant à la seconde, elle portera sur les rues Saint-Sauveur, Gay Lussac, Marne, Traîneau et Pfstatt.</p> <p>Ce premier tronçon situé sur l'axe KM0 – UHA Fonderie – gare centrale constitue la continuité cyclable de la rue du Manège (section Porte du Miroir et rue François Spoerry). Il permettra de connecter le centre ville à l'Eurovélo 6, au quartier du Rebberg et à la commune de Brunstatt-Didenheim via l'avenue d'Altkirch.</p> <p>Les travaux consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la construction d'une passerelle cycles/ piétons en remplacement du Pont des Noyers fragilisé par les outrages du temps,</li><li>- l'aménagement d'un accès à l'Eurovélo 6 depuis la passerelle,</li><li>- l'aménagement de la jonction des rues Manège et Corneilles en zone de rencontre, à sens unique pour les véhicules des riverains et un double sens cyclable pour les modes doux,</li><li>- la requalification de la Place Kléber permettant une ouverture sur le quartier.</li></ul>

<b>Public visé :</b>
Habitants

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>

**DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>1 073 417 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	--------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>1 010 354 €</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>101 035 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
CeA	101 035 €	10%
Région Grand Est	288 749 €	27%
ETAT - AAP	77 021 €	7%
ETAT - DSIL	144 484 €	13%
AERM	30 000 €	3%
m2A	158 694 €	15%
AUTOFINANCEMENT	273 434 €	25%
TOTAL PROJET	1 073 417 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

#### **Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue ;
- Mise en place d'arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui desserve ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...) ;
- Comptage vélo (fixe ou permanent) ;
- Mise en place des panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité.

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

### **DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Plan Vélo : aménagements cyclables sur 2023-2025</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
voir description

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet « Plan vélo » est un des projets structurants du mandat.</p> <p>En complémentarité du projet Développement des mobilités douces, le projet « Plan Vélo » vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- apaiser la ville en donnant plus de place au vélo par la réalisation d'itinéraires sécurisés en cohérence avec le schéma directeur de l'agglomération ;</li><li>- développer de nouveaux services autour du vélo : offre libre-service, location de vélo à assistance électrique, stationnement et abris vélo sécurisés, des espaces de services vélos, création d'une cité du vélo fédérant les acteurs associatifs intervenant dans le domaine du vélo, actions de sensibilisation auprès de la jeunesse.</li></ul> <p>Par ailleurs, une attention particulière sera accordée au design et au jalonnement des itinéraires vélos.</p> <p>Au total, il est prévu la réalisation de 12 itinéraires structurants pour un réseau de plus de 32 kilomètres dont 15 kilomètres durant ce mandat.</p> <p>Les principales réalisations à venir dans le cadre du Plan Vélo entre 2023 et 2025 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>-rue d'Illzach, rue des mésanges ;</li><li>-rue de Bâle (entre rue de la Hardt à rue des Batelier), rue des bateliers ;</li><li>-rue Gutenberg ;</li><li>-rue de Zillisheim ;</li><li>-rue de l'Île napoléon (rue des bateliers – rue de Modenheim) ;</li><li>-rue de Kingersheim (rue de Soultz – rue du 20 janvier) ;</li><li>-avenue de Colmar (rue de la Mertzau – rue Hubner) ;</li><li>-rue du 57e Régiment de Transmission ;</li><li>-voie verte entre l'avenue de Colmar et le Musée national de l'automobile.</li></ul> <p>Soit environ 3 km de voies aménagées</p>

<b>Public visé :</b>
Habitants

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>

### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>900 000 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>900 000 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>90 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
CeA	90 000 €	10%
Région Grand Est	225 000 €	25%
ETAT	180 000 €	20%
m2A	180 000 €	20%
AUTOFINANCEMENT	225 000 €	25%
TOTAL PROJET	900 000 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

#### **Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue ;
- Mise en place d'arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui desserve ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...) ;
- Comptage vélo (fixe ou permanent) ;
- Mise en place des panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité.

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

suivi qualité de l'air - suivi utilisation modes doux

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**

--



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

### **DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Itinéraire en modes doux : opération d'aménagement du secteur Arsenal-Tanneurs-Bons Enfants</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
Centre ville: secteur Tanneurs-Arsenal-Bons enfants

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet prévoit notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'aménagement ou l'adaptation des voiries des rues de la Loi, de l'Arsenal, Bonbonnière, du Raisin (entre 3 Rois et Concorde), des Tanneurs et ses impasses publiques, des Bons Enfants et du Couvent (jusqu'à l'entrée véhicules du parking des Maréchaux) ainsi que la placette au droit de Grand Rue et la rue de l'Arsenal ;</li><li>- la mise en place de dispositifs de contrôles d'accès permettant l'accès des ayant droit selon la réglementation de l'aire piétonne ;</li><li>- la végétalisation des rues des espaces publics par des plantations très majoritairement en pleine terre pour favoriser la qualité des espaces et apporter des îlots de fraîcheur en centre-ville. Quelques éléments seront hors-sols en raison des impossibilités techniques (réseaux enterrés, autorisation des copropriétés pour accrocher des câbles, etc.) ;</li><li>- l'infiltration des eaux pluviales dans les espaces verts créés lorsque possible.</li></ul> <p>Les emprises publiques seront revêtues de pierre naturelle dont celles déjà présentes seront conservées, et de pavés bétons favorisant l'infiltration des eaux pluviales et limitant les effets d'îlot de chaleur.</p> <p>Également, sur certains dégagements et zones peu fréquentées, des pavés à joint gazons permettant l'infiltration seront posés.</p> <p>A ce jour très majoritairement en sens unique avec une seule équipée d'un double sens cyclable, l'ensemble de ces rues seront avec ce projet libéré des flux motorisés et en double-sens pour les cycles. Les déplacements cyclables seront donc très majoritairement facilités. Les cycles, trottinettes et assimilés seront néanmoins soumis au code de la route, à savoir laisser la priorité aux piétons et circuler à une allure raisonnable.</p> <p>Le secteur bénéficie déjà de l'implantation du service de vélo en libre-service (une station VéloCité située place de la Concorde), des arceaux vélos (stationnement) seront implantés, majoritairement, aux entrées de la zone piétonne.</p> <p>Par ailleurs, les déplacements piétons seront plus aisés, grâce à cette extension du plateau piétonnier permettant de connecter des zones déjà piétonnes au reste du centre du centre-ville.</p> <p>Enfin, la zone est desservie par une navette, 100% électrique, gratuite et sur demande, reliant notamment le parking Porte Haute, le marché du Canal couvert et l'ensemble de la centre-ville piétonnier.</p>

<b>Public visé :</b>
Habitants

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>

### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>2 450 000</b>	€	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	---	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>2 450 000 € ( à titre indicatif, des dépenses seront inéligibles notamment la voirie)</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>245 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
CeA	245 000 €	10%
Région Grand Est	539 000 €	22%
ETAT	808 800 €	33%
AERM	250 000 €	10%
AUTOFINANCEMENT	607 200 €	25%
TOTAL PROJET	2 450 000 €	100%

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet.

#### **Engagements du porteur**

- Organisation de visites par les "greeters" pour nos publics;  
 - Proposer une ou des offre(s) de stage sur la plateforme <https://stage-de-troisieme.alsace.eu/> pour l'accueil de collégiens ;  
 - Mettre à disposition occasionnellement et gracieusement les locaux / salles de réunion à la Collectivité européenne d'Alsace.

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

suivi qualité de l'air - suivi utilisation modes doux

### **REMARQUES**

#### **Remarques complémentaires :**

--



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire solidaire</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Aménagement des grandes infrastructures routières qui facilitent l'accès aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces

### **DESCRIPTION DU PROJET**

#### **Intitulé du projet :**

**Développement des mobilités douces (DMD) - Phase 1**

#### **Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

**Ville de Mulhouse**

#### **Localisation du projet :**

Secteur Briand/Franklin, secteur Roosevelt, Bonnes gens, Porte de Bâle, Tassigny, Pasteur Sud

#### **Description et objectifs du projet :**

Ce projet vise à apaiser la ville en donnant plus de place aux mobilités douces, à la nature en ville pour offrir davantage d'espaces au piéton, au vélo, aux transports en commun, et aux usages récréatifs. Il contribue ainsi à l'adaptation au changement climatique.

Outre le fait de proposer des mobilités à vivre, connectant la plupart des quartiers au centre-ville et aux espaces naturels valorisés par le projet Mulhouse Diagonales, le projet est un moyen de transformer l'espace urbain pour en faire des espaces de vies, de convivialité et de lien social.

Le projet « développement des mobilités douces » concerne des axes structurants de la ville :

- la croix axée sur la Porte-Jeune vise l'aménagement de l'avenue de Colmar, des rues Metz, Pasteur, Porte de Bâle, Bonnes gens, Kennedy et du boulevard de l'Europe ;
- la croix axée sur la dalle du Marché prévoit une intervention sur le boulevard Roosevelt, l'avenue Briand et la rue Franklin.

Le projet prévoit la création de 5.5 km de pistes cyclables sécurisées, continues et confortables. Il s'accompagnera par la mise en place de nombreux arceaux à vélo dont vélo cargo (plus de 200), des stations-services pour les vélos comprenant matériel de rechargement pour les vélos électriques, de gonflage et de réparation (environ 6 unités déployées sur le DMD) et un projet de design permettant une très bonne identification et lisibilité des axes structurants vélo créés (signalétique verticale et horizontale).

#### **Public visé :**

Habitants

#### **Echéancier de réalisation du projet :**

Travaux : 2023-2025

### **DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>1 769 000</b>	€	HT	Investissement
-------------------------------	------------------	---	----	----------------

#### **Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>1 769 000 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>176 900 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
CeA	176 900 €	10%
Région Grand Est	212 303 €	12%
ANRU	318 454 €	18%
ETAT - FONDS VERT	212 303 €	12%
AERM	212 303 €	12%
m2A	35 384 €	2%
AUTOFINANCEMENT	601 353 €	34%
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>1 769 000 €</b>	<b>100%</b>

### **ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

#### **Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

- Mobiliser son ingénierie en faveur de ce projet notamment les services en charge de la mobilité et du tourisme sous forme de conseils gratuits et ponctuels au maître d'ouvrage durant la phase de conception et de réalisation du projet ;
- Valoriser à travers Alsace Destination Tourisme et Alsace à Vélo, les itinéraires cyclables ainsi réalisés.

#### **Engagements du porteur**

- Schéma cyclable : carte en bilingue ou flyer de communication en bilingue ;
- Mise en place d'arceaux vélos ;
- Favoriser la continuité d'itinéraire qui dessert ou passe à proximité d'équipements publics (collèges, administration, service de santé, maison de retraite, équipements sportifs...) ;
- Comptage vélo (fixe ou permanent) ;
- Mise en place des panneaux (bilingues) qui indiquent les sites et richesses patrimoniales qui se trouvent à proximité.

### **EVALUATION**

#### **Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

### **REMARQUES**

**Remarques complémentaires :**  
 Sur un projet global estimé à 15M€ (phase 1+phase2), la part cyclable représente 1,7M€ pour la 1ère phase de l'opération.



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire attractif</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Développer l'offre et la qualité des équipements sportifs à destination des collégiens et les équipements sportifs de rayonnement régional

**DESCRIPTION DU PROJET****Intitulé du projet :**

Stade Barina - création d'un terrain synthétique

**Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Ville de Mulhouse

**Localisation du projet :**

25, rue Jules Verne - 68200 MULHOUSE

**Description et objectifs du projet :**

Le stade Barina situé dans le quartier des Coteaux accueille les équipes de l'ASCO Foot qui développe sur ce quartier un ambitieux projet de développement de l'activité notamment vers un public jeune, féminin ou porteurs de handicap (partenariat avec les papillons blancs). Afin de mener ce projet dans des conditions optimales, il est nécessaire de faire évoluer les installations qui participent pleinement à la réussite du projet du club. L'installation doit également permettre de fluidifier la pratique à l'échelle du ban mulhousien.

Ainsi, l'opération vise à :

- créer un terrain synthétique accessible toute l'année
- livrer un terrain et ses installations d'accompagnement (vestiaires/éclairage, etc ...) répondant aux critères de classement de la Fédération Française de Football (FFF)
- mettre à disposition une partie des terrains de foot5 en accès libre aux habitants du quartier.
- permettre au collège Jean Macé de bénéficier de créneaux dans le cadre et cours d'EPS et des séquences UNSS,
- en lien étroit avec le District Alsace Football, initier des actions de promotion de la pratique ; formation de cadres, stages de perfectionnement, sessions découverte...

Le projet sera constitué de plusieurs phases d'aménagement.

**Public visé :****Echéancier de réalisation du projet :**

Travaux : 2025

**DESCRIPTIF FINANCIER****Coût total du projet :** 1 916 600 € HT Investissement**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>1 916 600 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>15%</b>
Montant :	<b>287 490 €</b>

**Plan de financement prévisionnel :**

CeA	287 490 €	15%
Région Grand Est	383 320 €	20%
ANS	383 320 €	20%
AUTOFINANCEMENT	862 470 €	45%
TOTAL PROJET	1 916 600 €	100%

**ENGAGEMENTS RECIPROQUES****Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Ingénierie/communication

**Engagements du porteur**

- associer la CeA dans la phase de conception du projet de réhabilitation du gymnase
- donner un accès prioritaire et gratuit aux collégiens au terrain synthétique sans limitation de durée.

**EVALUATION****Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :****REMARQUES****Remarques complémentaires :**



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire attractif</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Développer l'offre et la qualité des équipements sportifs à destination des collégiens et les équipements sportifs de rayonnement régional

**DESCRIPTION DU PROJET**

<b>Intitulé du projet :</b>
<b>Restructuration de la Halle aux cotons</b>

<b>Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :</b>
<b>Ville de Mulhouse</b>

<b>Localisation du projet :</b>
site DMC

<b>Description et objectifs du projet :</b>
<p>Le projet consiste en la reconversion du bâtiment de la Halle aux Cotons, en lien avec la création du 8ème collège, ex site CIMITEM, dans le quartier DMC, en une halle composée de trois espaces sportifs (avec notamment une grande salle type gymnase, une salle pour la pratique des sports de combats).</p> <p>Le site pourra ainsi accueillir des manifestations sportives mais aussi d'autres types d'événements, tout en respectant les objectifs ambitieux d'optimisation et d'efficacité énergétique que s'est fixée la Ville de Mulhouse.</p>

<b>Public visé :</b>
Habitants du quartier - collégiens

<b>Echéancier de réalisation du projet :</b>

**DESCRIPTIF FINANCIER**

<b>Coût total du projet :</b>	<b>4 200 000 €</b>	HT	Investissement
-------------------------------	--------------------	----	----------------

<b>Participation CeA :</b>	
Base subventionnable retenue :	<b>4 200 000 € ( à titre indicatif)</b>
Taux :	<b>29%</b>
Montant :	<b>1 200 000 €</b>

<b>Plan de financement prévisionnel :</b>		
Participations	montant	Taux
CEA	1 200 000 €	29%
Région Grand Est	1 050 000 €	25%
ANS	840 000 €	20%
AUTOFINANCEMENT	1 100 000 €	26%
TOTAL PROJET	4 200 000 €	100%

**ENGAGEMENTS RECIPROQUES**

<b>Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace</b>
Ingénierie/communication

<b>Engagements du porteur</b>
- Associer la CeA dans la phase de conception du projet de réhabilitation du gymnase ; - Donner un accès prioritaire et gratuit aux collégiens au terrain synthétique sans limitation de durée ; - Garantir au Collège, un accès d'au moins 10h/semaine au gymnase durant le temps scolaire pour l'organisation des séances d'Education Physique et Sportive par le Collège ; - Mettre gratuitement à disposition du collège, dès la rentrée scolaire 2025/2026 et pendant 8 ans, les équipements sportifs dont elle assure la gestion, puis pendant 7 ans au tarif négocié. Une convention tripartite d'occupation faisant mention de la gratuite sera signée entre la CeA, le collège et la Commune ; - Mettre en place une signalétique complète en français et langue régionale sur l'intégralité du bâtiment et afficher le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace de manière bilingue.

**EVALUATION**

<b>Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :</b>
Suivi de la fréquentation du site par les habitants/collégiens

**REMARQUES**

<b>Remarques complémentaires :</b>



<b>Enjeu</b>	<b>Territoire attractif</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Renforcer le rayonnement des sites et établissements à vocation culturelle, patrimoniale et touristique

**DESCRIPTION DU PROJET****Intitulé du projet :**

Numérisation et optimisation énergétique des plateaux scéniques de la Filature

**Maîtrise d'ouvrage / porteur du projet :**

Ville de Mulhouse

**Localisation du projet :**

20 Allée Nathan Katz - 68090 Mulhouse

**Description et objectifs du projet :**

Réalisées au début des années 1990, une grande partie des installations techniques de la Filature sont d'origine. La Filature doit donc engager sans tarder la nécessaire modernisation de ses équipements scéniques (les éclairages des parties publiques ont déjà été modifiés), lumière, audio et vidéo en optant pour des systèmes moins énergivores et plus adaptés aux enjeux techniques, artistiques et environnementaux actuels. Cette évolution implique également de refonder les liens entre tous ces appareils : le réseau scénique et la distribution électrique.

Ainsi, l'opération vise :

- à la dotation de projecteurs de nouvelle génération (projecteurs LED) ;
- à acquérir des installations neuves concernant le pilotage de la lumière ;
- à améliorer l'équipement audio et vidéo ;
- à adapter le réseau scénique et la distribution électrique aux nouvelles technologies.

**Public visé :****Echéancier de réalisation du projet :**

Travaux : 2023-2025

**DESCRIPTIF FINANCIER****Coût total du projet :** 1 209 820 € HT Investissement**Participation CeA :**

Base subventionnable retenue :	<b>1 209 820 €</b>
Taux :	<b>10%</b>
Montant :	<b>120 980 €</b>

**Plan de financement prévisionnel :**

CeA	120 980 €	10%
Région Grand Est	200 000 €	17%
Partenaire Privé	100 000 €	8%
Etat	300 000 €	25%
AUTOFINANCEMENT	488 840 €	40%
TOTAL PROJET	1 209 820 €	100%

**ENGAGEMENTS RECIPROQUES****Engagements de la Collectivité européenne d'Alsace**

Ingénierie/Communication

**Engagements du porteur**

Les engagements du porteur seront intégrés dans une convention tripartite spécifique associant la Filature à prévoir au moment du vote de la subvention afin d'intégrer les engagements de la Filature.

**EVALUATION****Indicateurs de suivi / d'évaluation du projet :**

suivi de la consommation énergétique

**REMARQUES****Remarques complémentaires :**